

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Direction vous invite à prendre connaissance de son Règlement Intérieur ou Petit code du Savoir-Vivre car le bien-être de tous dépend du comportement de chacun, parce que nous voulons que notre établissement soit un lieu de délasserment, nous souhaitons votre compréhension. Elle n'engendrera qu'une harmonie.

1 - ACCÈS AU CAMPING : Pour être admis à pénétrer, à s'installer sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le Responsable du Bureau d'Accueil. Il se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont la tenue ou le comportement pourrait troubler l'ordre du camp ou sa sécurité. Les mineurs non accompagnés des parents ne seront pas acceptés. Pas de décharge parentale acceptée.

2 - BUREAU D'ACCUEIL : Le Bureau d'Accueil est ouvert de 8h30 à 12h45 et de 14h15 à 20h en saison et de 9h à 12h15 et de 14h15 à 19h en basse saison. Le respect de ces horaires permettra une bonne organisation de la réception et un meilleur service pour notre clientèle.

3 - REDEVANCES : Le paiement des redevances devra se faire exclusivement pendant les heures d'ouverture du bureau en fonction des conditions de location. Les séjours dans les campings étant décomptés par arrêté préfectoral, de midi à midi, nous demandons aux campeurs de bien vouloir libérer leur emplacement camping avant 12h. Sinon il sera perçu une nuit supplémentaire. Vous êtes invités à prévenir la réception de votre départ dès la veille de celui-ci et de demander la possibilité de toute prolongation de séjour à l'avance. Les locations doivent être libérées avant 10h.

4 - TENUE : Une tenue correcte est exigée. Les usagers du camping ont à leur disposition des aménagements et des installations dont ils doivent jouir correctement. Les usagers sont instamment priés d'éviter tous bruits qui pourraient gêner leurs voisins y compris la journée (écoutez la radio si vous le désirez mais ne l'imposez pas à votre voisin). Observez silence et courtoisie. Le silence doit être total entre 23h et 7h30.

5 - PORT DU BRACELET PERMANENT : Le port du bracelet permanent et au poignet est obligatoire pour vous assurer l'exclusivité de nos services et activités.

6 - CIRCULATION : Une carte magnétique vous donne accès avec votre véhicule au camping de 7h30 à 23h30. Les voitures devront être laissées au parking en dehors de ces horaires. En aucun cas, et sous aucun prétexte, sauf urgence, la barrière ne sera ouverte en dehors de ces heures. Cette carte est strictement personnelle et ne permettra l'accès d'aucun autre véhicule. Les véhicules des usagers devront être garés sur l'emplacement loué et non sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé : une réservation peut arriver à tout moment. La vitesse est limitée à 10 km/h.

7 - BLOCS SANITAIRES : Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers. Nous vous remercions de nous signaler toute malpropreté ou fait anormal. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par leurs parents aux toilettes. Les trottoirs des sanitaires ne sont pas des pistes cyclables : merci aux parents et aux usagers de bien vouloir faire respecter ce point. Nous comptons sur votre compréhension pour éviter tout bruit autour et dans les sanitaires. Le nettoyage de la vaisselle n'est plus toléré à partir de 22h30. Les chants ou sifflements sont à éviter dans les douches.

8 - ESPACES VERTS - EMPLACEMENTS - LOCATIONS : Nous vous demandons instamment de respecter et protéger les arbres et plantations en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, en ne plantant aucun clou dans le tronc et en n'attachant aucun fil à linge aux arbres. Veillez à la propreté du camp en ne jetant aucun papier par terre. À aucun moment, les emplacements ne devront présenter un désordre apparent. Nous vous prions de bien vouloir remettre dans son état l'emplacement loué en enlevant papiers, poubelles, objets divers et mégots de cigarettes. Pour les locations, le matériel loué devra être respecté et rendu dans son état initial.

9 - ENFANTS - JEUX : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui sont pénalement responsables lorsqu'ils utilisent les

jeux mis à leur disposition. L'eau étant un bien précieux et rare, l'usage de pistolets à eau ou autres jouets à eau est formellement interdit dans l'enceinte du camping.

10 - ESPACE AQUATIQUE : La partie couverte sera exclusivement dédiée à un espace balnéo, réservée aux adultes afin d'y préserver détente et relaxation, lorsque la piscine extérieure est ouverte. Les mineurs n'ont pas accès aux ateliers balnéo. Respectez et faites respecter le maître-nageur, présent en juillet et août, qui veille à votre sécurité et à votre repos. **LE PORT DU SLIP DE BAIN EST OBLIGATOIRE** (caleçons de bain et bermudas sont interdits). Par mesure de sécurité, il est interdit de courir sur les plages et l'usage de ballons, de pneumatiques, de parasols est interdit dans l'enceinte de la piscine. De même il est interdit d'y manger, boire et fumer. Les enfants doivent rester sous la surveillance de leurs parents. La baignade est formellement interdite en dehors des heures d'ouverture et le non respect de cette clause entraînera l'expulsion immédiate de toute la famille ou du groupe d'amis.

11 - DROIT À L'IMAGE : Au cours de votre séjour, vous pourrez être photographié ou filmé et paraître sur de futurs supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité et de celle(s) des personnes concernées.

12 - ANIMAUX : Ceux-ci doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping. En aucun cas, ils ne devront être attachés aux arbres ou aux plantations et surtout laissés seuls en l'absence de leurs maîtres. Le carnet de vaccination est exigé à l'arrivée. Les animaux de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Nous demandons instamment aux propriétaires d'animaux de bien vouloir les conduire à l'extérieur du camp (et du parking ou autre espace libre du camping !) pour leurs besoins d'hygiène et respect de vos voisins. Ils ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la piscine et des sanitaires : une douche chien leur est réservée aux sanitaires B et C. Ils ne sont pas autorisés dans les locations de mobil-homes ou de chalets.

13 - VISITEURS : Ils sont autorisés dans le cadre strict du Règlement Intérieur. Leur présence est autorisée de 8h30 à 22h30. Ils doivent impérativement se présenter à la réception, déclarer l'identité du client ou du membre du personnel auquel ils rendent visite. Ils devront s'acquiescer des conditions qui leur sont demandées. Le client ou membre du personnel qui reçoit un invité devra s'assurer que ce dernier s'est bien présenté au Bureau d'Accueil. Les visites se font toujours à pied après avoir stationné le véhicule sur le parking. La Direction se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée d'un visiteur.

14 - SÉCURITÉ : Tout feu de bois est interdit. Les barbecues bois, charbon, électrique (maximum 1500 W) sont tolérés par la Direction sous la responsabilité de leurs usagers. En cas d'incendie, d'un sinistre quelconque, il faut alerter immédiatement la réception. Il est recommandé de prendre les mesures usuelles pour éviter tout vol. Des locations de coffres sont à la disposition des campeurs pour y déposer argent ou objet de valeur. La Direction n'est tenue responsable que des objets ou valeurs qui lui sont confiés. La Direction décline toute responsabilité en cas de vols, pertes et dégradation par autrui des biens non confiés à la réception.

15 - LITIGE : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicyc, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS - 01.49.70.15.93 - contact@medicyc.fr

Nous exprimons l'espoir que dans l'intérêt de tous, chacun respectera ces exigences minimales de la vie associative pour des vacances harmonieuses. Nous vous souhaitons à tous un très agréable séjour !